



Journées d'Etude « État(s) et entreprises publiques »
Institut d'études politiques de Paris, Paris (attention, salle différente les deux jours !)
3 et 4 novembre 2016

Jeudi 3 Novembre 2016 – Salle de séminaire du CSO, 19 rue Amélie, Paris

9h30-10h – Accueil des participants

10h-12h30 – Circulation des élites et interventions politiques à la tête des entreprises publiques

Discussion : **Catherine Comet**

Romain Lecler – CESSP, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ecole Normale Supérieure

Pratiques de nomination. Politisation et compétition au sein de l'audiovisuel extérieur

Hervé Joly – CNRS, Laboratoire Triangle, Université de Lyon

Les dirigeants des entreprises publiques françaises entre carrières internes, logiques de corps et facteurs politiques : approche historique (années 1930-1990)

Georges Ribeill – Ecole nationale des Ponts et Chaussées, ParisTech

La SNCF, une entreprise au service du « colbertisme high-tech ». Forces et faiblesses d'un système d'acteurs des années 1950 à nos jours

Pause déjeuner

14h-16h30 – Transformations de l'Etat, reconfigurations des modes de propriétés

Discussion : **Michel Margairaz**

Etienne Riot – Ville Mobilité Transport, Ecole nationale des ponts et chaussées Paristech

L'économicisation des gares : l'influence de l'Etat en Italie et en Italie dans la transformation d'une activité des entreprises ferroviaires publiques

Catherine Baron – LEREPS, Sciences Po Toulouse

Des formes partenariales ambiguës entre Etat et entreprises publiques de l'eau dans les pays sous régime d'aide - Le cas de l'ONEA au Burkina Faso

Nadège Vezinat – Université de Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire REGARDS, CMH

Les entreprises publiques sont-elles des révélateurs des transformations de la régulation étatique ? Regard sur les obligations de service public de La Poste

17h-18h15 – Table ronde « Les recompositions de la propriété publique des moyens de production »

Avec : **Catherine Comet (Clersé), Claude Didry (IDHES), Pierre François (CSO), Michel Margairaz (IDHES) et Béatrice Touchelay (IRHiS)**

Vendredi 4 Novembre 2016 – Salle du LIEPP, 254, bd Saint Germain (1^e étage), Paris

9h-10h40 – État employeur, État DRH : les relations professionnelles dans les entreprises publiques

Discussion : **Béatrice Touchelay**

Jean-Louis Escudier – CNRS, LAMETA, Université Montpellier I

Charbonnages de France, l'Etat et la représentation syndicale ou les subtilités d'un jeu tripartite (1946-2000)

Anton Perdoncin – IDHES, ENS Cachan, chercheur associé au CMH-ETT, ENS

Les rapports État / entreprise publique au prisme d'une politique de main-d'œuvre : contournement, détournement et instrumentalisation des procédures de gestion des flux migratoires par les Houillères du Nord-Pas-de-Calais (1955-1980)

11h-12h40 – Relations professionnelles et statuts d'emploi dans les entreprises publiques

Discussion : **Claude Didry**

Julie Maurice – École nationale des Chartes, Université Paris-Sorbonne, SNCF

Le rôle de l'État dans la mise en place de la convention collective des cheminots de 1938

Michael Llopart – Université de Toulouse, Faculté Jean Jaurès, FRAMESPA

Dialogue social et relations professionnelles au sein d'une entreprise publique atypique: l'Office national industriel de l'azote (1924-1945).

Pause déjeuner

14h15-16h45 – Transitions et modèles de propriété hybrides

Discussion : **Andy Smith**

Abdoul Fattah Ehrari – LIRSA, Conservatoire national des arts et métiers

Les privatisations dans un Etat en voie d'institutionnalisation - le cas des entreprises publiques en Afghanistan

Sadia Chérif – Université Alassane Ouattara, Abidjan

D'un monopole public à un monopole privé : la gestion post privatisation d'une filière agro-industrielle, la filière palmier à huile ivoirienne

Kathryn Furlong – Université de Montréal, Chaire de recherche du Canada en Eau et urbanisation, Centre de recherche en éthique (CRE)

Entre le social et le commercial : L'émergence d'un nouveau modèle de l'entreprise publique

Coordinateurs :

Hadrien Coutant (CSO, Sciences Po ; LIRSA, CNAM), Jean Finez (IFSTTAR / Clersé, Univ. Lille 1), Scott Viallet-Thevenin (CSO, Sciences Po ; CREST, Univ. Paris Saclay).

Comité d'organisation :

Hugo Bertillot (EHESP ; CSO, Sciences Po), Mara Bisignano (IDHES, U. Paris Ouest Nanterre), Isabelle Chambost (LIRSA, CNAM), Hervé Champin (IDHES – Cachan / Univ. de Valenciennes), Hadrien Coutant (CSO, Sciences Po ; LIRSA, CNAM), Camille Dupuy (Dysola, U. Rouen), Jean Finez (Ifsttar, SPLIT ; Clersé, Univ. Lille 1), Jean-Marie Pillon (Centre d'Etude de l'Emploi), Scott Viallet-Thevenin (CSO, Sciences Po ; CREST, Univ. Paris Saclay).

Argumentaire :

Après trois décennies de privatisations et de libéralisations, les entreprises publiques sont parfois perçues comme des reliques d'un temps passé. Elles occupent pourtant encore aujourd'hui un rôle économique central dans de nombreux pays industrialisés et « émergents ». En France, la propriété publique du capital est ainsi loin d'être un phénomène marginal, comme en attestent les 145 milliards d'euros de chiffre d'affaires des entreprises aujourd'hui dans le giron de l'Agence des participations de l'État (APE). Par l'intermédiaire de différents canaux (APE, mais également Caisse des dépôts et consignations et Banque publique d'investissement), l'État français contrôle – ou figure au capital – de nombreuses entreprises. Qu'elles aient le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (par exemple, la SNCF ou la RATP) ou de société anonyme (La Poste), que la participation de l'État soit minoritaire (GDF Suez, Orange, Thalès) ou majoritaire (EDF), ces entreprises publiques – souvent de grande taille – sont présentes dans des secteurs très divers, notamment l'énergie, les télécommunications, les transports et la défense. Cette variété de situations nous amène – pour mieux observer les causes, les raisons, la nature et les effets de la propriété publique du capital – à adopter une acception large de la notion d'entreprise publique. Nous désignons par ce terme toute entreprise dans laquelle, quelle que soit sa forme juridique, l'État, une collectivité territoriale ou une de leurs agences, contrôle une part significative du capital. Pour autant, il nous apparaît nécessaire de ne pas définir d'emblée ce que nous entendons par « part significative du capital » permettant d'assurer un contrôle sur la firme. Cette notion revêt en effet une pluralité de significations, variables selon les époques, les entreprises et les secteurs considérés, mais également selon les acteurs interrogés et les intérêts en présence.

Si l'actualité récente a montré que l'actionnariat public demeure un levier d'action économique de l'État français, les logiques contemporaines d'intervention tranchent cependant avec celles du passé, en particulier si on les compare aux nationalisations d'après-guerre ou à celles du début des années 1980. L'usage accru d'outils financiers dans la gouvernance des entreprises publiques constitue incontestablement l'un des symboles du renouvellement des catégories d'action de l'État qui entre en résonance avec la diffusion du *new public management* dans l'administration. Les récentes interventions de la puissance publique dans le secteur automobile français – industrie privée confrontée à la concurrence internationale – témoignent de ce renouvellement des logiques d'action : au cours des deux dernières années, l'État est d'abord entré au capital de PSA (en partenariat avec un industriel chinois) alors en difficulté, puis est monté au capital de Renault pour peser sur les décisions dans le cadre de l'alliance avec Nissan. Par ailleurs, en 2016, l'État a contribué, par l'intermédiaire de la BPI (aux côtés de Nippon Steel & Sumitomo Metal Corporation), à une augmentation du capital de Vallourec, opérateur parapétrolier souffrant de la chute du prix du pétrole. En tant qu'actionnaire représentant 17,6 % du capital de l'entreprise, l'État est également intervenu en 2015 dans la lutte opposant les syndicats de pilotes à la direction d'Air France-KLM.

Alors même qu'elles représentent une part non négligeable de l'économie du pays, les entreprises publiques font l'objet de relativement peu de travaux sociologiques. Quand les sociologues étudient le rôle de l'État dans l'industrie (par exemple, Dobbin, Fligstein, Bourdieu), leurs analyses ignorent souvent cette dimension. Ainsi, si nombreux travaux ont été consacrés au rôle de l'État dans la construction des marchés et dans les politiques de concurrence, la place de la puissance publique en tant que propriétaire de moyens de production – et à ce titre, employeur – reste en revanche largement inexplorée. C'est à cette

intervention directe de l'État, via la propriété publique du capital, que ces journées d'étude sont consacrées.

Les relations entre l'État propriétaire¹ et les entreprises publiques posent des questions de sociologie économique, de sociologie des relations professionnelles et de sociologie de la gestion. Elles touchent également directement aux questionnements sur les élites, les logiques d'action de l'État, les organisations et le travail. Une perspective diachronique et de comparaison internationale permettra de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre. Nous proposons ci-dessous quatre axes d'analyse, *non exhaustifs*, de la relation entre l'État et les entreprises publiques :

Quelle influence de l'État propriétaire sur l'activité de l'entreprise ?

Le premier axe porte sur l'influence de la propriété publique du capital sur l'activité et l'organisation de l'entreprise. Il interroge la manière dont la propriété publique est susceptible de modifier les règles et les cadres du travail, par rapport aux entreprises privées.

En quoi l'État propriétaire fixe-t-il les conditions de production ou d'exploitation d'une entreprise ? Dans quelle mesure l'État influence-t-il le type de biens produits et les modes de production ? Comment sont fixées ces règles ? Comment sont-elles interprétées par les dirigeants des entreprises ? Dans les industries de réseau, en quoi l'obligation de service public prend-elle une dimension particulière lorsque l'État est propriétaire ? Dans les industries de biens, en quoi l'État influence-t-il, par exemple, l'implantation géographique de sites de production ? Comment est défini le caractère stratégique d'une activité, justifiant l'intervention directe de l'État ? En d'autres termes, comment expliquer la redéfinition du périmètre d'action de l'État ?

Entreprises publiques et circulation des élites de l'État.

Le deuxième axe interroge la sociologie des élites dans les entreprises publiques. Si la circulation des élites entre l'État et les grandes entreprises en France est ancienne, leur profil (acteurs politiques ou hauts fonctionnaires) et leur place ont évolué, au gré des rapports de force et des équilibres de pouvoir entre grands corps, mais également de la place de l'État dans l'économie et dans le capital des entreprises.

Quelles élites politiques et administratives étaient présentes, hier et aujourd'hui, dans les entreprises publiques ? Qu'apportent ces élites – en termes de représentations, de pratiques, de capital social, etc. – quand elles occupent des postes au sein d'entreprises du secteur public ? Quelles sont leurs relations avec les tutelles ? Leur présence permet-elle d'accentuer le contrôle de l'état sur les entreprises publiques, ou, à l'inverse, ces élites acquièrent-elle une relative indépendance vis-à-vis de leur ministère d'origine, voire permettent-elles à l'entreprise d'accentuer d'éventuelles opérations de lobbying auprès de la puissance publique ? Ces élites « pantoufflent-elles » davantage dans des entreprises publiques que dans des firmes privées ? Ces circulations dépendent-elles de l'action de l'État dans l'économie ou vis-à-vis d'une entreprise, d'un secteur ? Quelles conséquences ont ces carrières pour les activités de l'entreprise et son rapport à l'État ?

Formes du contrôle sur les entreprises publiques et champ d'intervention de l'État.

¹ Le terme « actionnaire » nous apparaît trop connoté. Il est notamment utilisé par des acteurs appelant à une réforme des entreprises publiques et de leurs relations à l'Etat. Nous utilisons donc dans cet appel le terme plus neutre de « propriétaire ».

Le troisième axe de cet appel porte sur les transformations des formes du contrôle de l'État sur les finances des entreprises. Les trois dernières décennies ont tendanciellement été associées à des privatisations, totales ou partielles, tandis que les outils du contrôle de l'État ont évolué. Dans le même temps, l'administration publique traditionnelle comme les entreprises privées classiques ont vu leurs modes de gouvernement se recomposer autour de la notion de rendement financier. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que les dynamiques au sein de l'administration ont des conséquences sur les stratégies menées par les entreprises publiques et, en contrepoint, poser la question de la spécificité de chacune de ces transformations.

Comment expliquer ces dynamiques ? Quels jeux politiques et changements de paradigmes au sein de l'État révèlent-elles ? Quels effets ont-elles sur la stratégie de la firme, sur sa politique de financement et sur sa politique commerciale (marketing, politique de prix, etc.) ? Plus généralement, comment expliquer les changements de mode de contrôle et de forme juridique (transformation d'une administration en établissement public, transformation d'un établissement public en société anonyme, etc.) ? Par ailleurs, dans la mesure où les transformations des administrations sont interprétées comme inspirées du secteur privé – du moins dans les discours – les entreprises publiques constituent un observatoire particulièrement significatif des recompositions de l'État. La définition du rendement est-elle ainsi similaire à celle que l'on observe dans les entreprises soumises à l'émergence de la valeur actionnariale ? Plus généralement la financiarisation touche-t-elle également les entreprises publiques et, le cas échéant, les touchent-elles sous une forme similaire ?

État et relations professionnelles dans les entreprises publiques.

Le quatrième axe porte sur le rôle de l'État dans la gestion de l'emploi et des relations professionnelles dans les entreprises publiques. Dans ces entreprises, le jeu des trois catégories d'acteurs des relations professionnelles (pouvoirs publics, salariés et leurs représentants, employeurs et leurs organisations) présente des spécificités importantes par rapport au secteur privé, où l'action de l'État se fait à travers l'usage d'outils législatifs ou réglementaires et l'encadrement de la négociation collective.

Dans quelle mesure la participation de l'État au capital de ces entreprises influence-t-elle les régulations des conditions de travail et d'emploi des salariés de ces entreprises ? La propriété publique d'une entreprise est-elle synonyme de meilleures conditions de travail et d'emploi (temps de travail, congés, rémunération) ? Dans quelle mesure a-t-elle des effets sur les carrières des salariés des entreprises publiques (modèles de recrutement, de promotion et de rémunération) ou sur les formes de représentations et de participation des salariés dans ces entreprises ? Certaines entreprises publiques ont pu constituer au siècle dernier des relais pour l'action économique et sociale de l'État, voire de véritables « laboratoires sociaux ». Ce rôle appartient-il au passé ? Dans quelle mesure les nationalisations et les participations de l'État au capital d'entreprises sont-elles toujours liées aux objectifs de l'État en matière d'emploi ou de répartition des richesses ? Comment peut-on à l'inverse caractériser les effets des transformations qui tendent à rapprocher les régulations professionnelles et les politiques de gestion des ressources de ces entreprises de celles du secteur privé ? Quels sont les effets, sur la négociation sociale notamment, de l'éclatement des statuts d'emplois auquel on assiste dans certaines entreprises publiques (fonctionnaires, agents à statut ou salariés de droit privé relevant de conventions collectives spécifiques) ?

Cette journée est largement ouverte aux travaux portant sur d'autres pays, dans une approche monographique ou comparative. Nous espérons que ces journées seront par ailleurs l'occasion de voir la sociologie dialoguer avec d'autres disciplines.

La journée bénéficie du soutien scientifique des réseaux thématiques « Sociologie économique » (RT 12), « Sociologie des relations professionnelles » (RT 18) et « Sociologie de la gestion » (RT30) l'Association Française de Sociologie, de SciencesPo, du Centre de Sociologie des Organisations, du Clersé, et du Groupe de projet « Spéco » de l'Association Française de Science Politique.

Une publication collective est prévue à partir des communications les plus pertinentes. Le format (dossier dans une revue ou ouvrage collectif) dépendra de la dynamique des échanges.

Bibliographie indicative

Andrieu, C., Le Van, L., Prost A., *Les nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987.

Bauer, M., Cohen, É., 1981. Qui gouverne les groupes industriels : essai sur l'exercice du pouvoir du et dans le groupe industriel. Seuil.

Bezes, P., 2005. Le modèle de « l'État-stratège » : genèse d'une forme organisationnelle dans l'administration française. *Sociol. Trav.* 47, 431–450.

Bezes, P., 2009. Réinventer l'État: les réformes de l'administration française, 1962-2008. Presses universitaires de France, Paris.

Bizaguet A., 1992, *Le secteur public et les privatisations*, Paris, PUF 2e édition.

Block F., Evans P., 2005, « The State and the Economy », dans *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, Neil Smelser and Richard Swedberg, p. 505-526.

Bourdieu, P. et Saint Martin (de), M., 1978, “Le patronat“, *Actes de la recherche en sciences sociales*, (20-21), p. 3-82

Bourdieu, P., 1989, *La noblesse d'Etat*, Paris, Editions de minuit.

Chick, M., 2007, *Electricity and Energy Policy in Britain, France and the United States since 1945*, Cheltenham, Edward Elgar.

Cohen, E., Bauer, M., 1985. Les grandes manœuvres industrielles. P. Belfond, Paris.

Delion, A.G., 2008. De l'État tuteur à l'État actionnaire. *Rev. Fr. Adm. Publique* n° 124, 537–572.

Dobbin, F., 1994. *Forging industrial policy*, Cambridge: Cambridge University Press.

Dudouet, F.-X., Grémont, E., 2007, “Les grands patrons et l'Etat en France, 1981-2007“, *Sociétés contemporaines*, 68 (4), p. 105-131.

Evans P.B., 1995, *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*, Princeton University Press, Princeton.

Fligstein, N., 1996. Markets as politics: a political-cultural approach to market institutions. *American sociological review*, pp.656–673.

Hall, P., 1986. *Governing the Economy: The Politics of State Intervention in Britain and France*. Oxford University Press.

Levy, J.D., 2005. Redeploying the State: Liberalization and Social Policy in France, in: *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced Political Economies*, W. Streeck et K. Thelen (Dir.). OUP Oxford, Oxford ; New York.

Millward, R., 2005. *Private and public enterprise in Europe*, Cambridge, New York, Madrid: Cambridge University Press.

Robert Millward. *The State and Business in the Major Powers*. Explorations in Economic History. London: Routledge, 2013.

Schmidt, V.A., 1996. *From State to Market?: The Transformation of French Business and Government*. Cambridge University Press.

Tixier P.-E., Mauchamp N., 2000, *EDF-GDF: une entreprise publique en mutation*, Paris, La Découverte.

Tixier, P.-É. (dir.), 2002, *Du monopole au marché : les stratégies de modernisation des entreprises publiques*, Paris, La Découverte.

Tobias Robischon, *Telekommunikations politik im deutschen einigungsprozess*, Campus Verlag, 1999.

Wieviorka M., Trinh S., 1989, *Le modèle EDF: essai de sociologie des organisations*, Paris, La Découverte.